

Compte rendu de la réunion du C.A. Du 10 décembre 2017

Membres présents :

Allenet Jackie - Bertho Julien - Borie Danièle - Borie Gérard - Bourel Jacques - Bureau-Hauck Paulette - Corvec Martine - Danet Jeannine - Dhailly Aude - Doucet Nicole - Gaillanne Annie - Gannat Christian - Gimeno Annie - Graziani Raymonde - Guiton Jean-Claude - Lebeau Patrick - Le Maguet Isabelle - Le Nezet Jackie - Michaud Ines - Philippe Dominique - Schapman Claire - Tabalardon Michel - Toulemont Dany - Vautrin Françoise - Venuat Soizic

Membres excusés :

Bernard Cyril - Courric Jean Pierre - Georget Gwénaél - Hamon Alain - Henry Sylvie - Le Bail Yann - Le Colleter Josiane - Mahévas Dominique - Nicol Christophe - Pujol Sylvie - Scaviner Charles - Zimmermann Henri

Le président fait remarquer qu'il s'agit du dernier CA de Jean Claude Guiton qui prend sa retraite en fin d'année et remercie vivement Jean Claude pour son action au sein de l'association, entre autres pour sa participation aux différents CA depuis de nombreuses années.

1-Bilan des adhésions

Un bilan provisoire des adhésions 2017-2018 vient d'être dressé. Celui ci fait apparaître une baisse des effectifs malgré la création de 4 nouvelles sections. La disparition de la section Danse de société n'explique pas ce tassement des adhésions. Nous avons à ce jour 455 adhérents, contre 529 l'an dernier en fin d'année. Des adhésions viennent d'être remises en séance ce qui portera le nombre à 481 adhérents. Comme tous les ans ce nombre est appelé à augmenter puisque des adhésions sont toujours enregistrées en cours d'année.

2-Date des actions spécifiques

Ces dates ont été proposées lors du dernier CA mais devaient être validées en fonction de la disponibilité des salles. Ces dates sont donc

Galette des Rois :	Dimanche 14 Janvier 2018
Fête du Soleil :	Dimanche 13 Mai 2018
Exposition au château :	du Lundi 30 Avril au Dimanche 20 Mai 2018 le vernissage est fixé au vendredi 4 Mai 2018
Sortie de fin d'année :	Le samedi 9 Juin 2018
Forum des associations :	Le samedi 8 Septembre 2018 à Riantec salle Henri Queffelec
Assemblée générale 2018 :	Samedi 29 Septembre 2018

3-Sortie de fin d'année : propositions

L'équipe chargée de travailler sur le sujet propose une sortie vers Paimpol, la rivière du Trieux, Pontrieux et le château de La Roche Jagu avec le programme suivant :

Départ de Riantec en Cars à 7H15 pour Paimpol

Départ de Paimpol à 9H30 avec le train vapeur de la vallée du Trieux, arrêt en route pour visiter la « Maison de l'Estuaire », arrivée à Pontrieux à 11H15.

A partir de 11H45 déjeuner au restaurant « La vallée ». (la distance gare /Restaurant est d'environ 1Km, possibilité de prendre une calèche moyennant une participation)

A 14H balade en barque d'une demi heure sur le Trieux pour admirer les nombreux lavoirs (50) (La distance Restaurant barques est d'environ 300m)

A 15H départ en cars pour se rendre au château de « La Roche Jagu », visite guidée du château et visite libre des jardins.

A 17H30 retour en cars vers Riantec, arrivée estimée vers 19H30.

De l'avis de tous ce programme proposé est très complet et semble très intéressant.

Le coût de ce programme est en conséquence assez élevé par rapport à d'habitude puisque qu'il se chiffre après négociations à 53€ par participant.

Il s'ensuit une discussion sur les objectifs de cette journée au regard du coût qui sera demandé aux participants.

L'association participera à cette journée à hauteur de 13€ ce qui laissera 40€ à la charge des participants.

Dans ces conditions l'objectif social est laissé pour compte, ce que certains regrettent beaucoup.

La question du restaurant ou du pique-nique est posée. Il est vrai que le tarif du restaurant est important dans le budget, mais il est fait remarquer que prévoir un pique-nique nécessite de trouver un endroit de repli en cas d'intempéries, ce qui n'est pas évident pour plus de 100 personnes. Une idée pour les personnes en difficulté : ce pourrait faire l'objet d'un cadeau de Noël.

La majorité semblant d'accord pour la proposition, un vote donne le résultat suivant :

Une voix contre, 4 abstentions et donc 20 voix pour. Le projet est donc adopté.

Le président souhaite que pour l'an prochain, un programme prenant en compte le côté social de cette sortie soit mis en avant, même si le programme est moins ambitieux. Le côté social qui est un des volets de notre statut devrait être mis en avant lors des activités à destination de tous les adhérents, à défaut de pouvoir l'être sur toutes les activités.

Du point de vue pratique :

Un document présentant la sortie sera distribué à la rentrée de Janvier. Ce document sera envoyé dès que possible, par mél aux animateurs qui pourront le rediriger éventuellement vers leurs adhérents (entre autres pour les sections qui n'interviennent pas en début de semaine). Les inscriptions seront collectées par les animateurs qui inscriront la date de remise de l'inscription avec le chèque correspondant. Ces inscriptions seront remises globalement à Sylvie qui les communiquera au président.

Aucun chèque individuel ne devra être remis à Sylvie par un adhérent (en dehors de vous mêmes)

La date limite de remise des inscriptions est fixée au 2 Février.

Le nombre de places sera limité à 112 personnes.

Les chèques de 40€ ne seront encaissés que début Juin.

Les personnes accompagnant un adhérent devront, comme d'habitude, s'acquitter de la cotisation de 17€ pour des raisons d'assurance.

Il est bien sûr demandé à chacun de faire la publicité pour cette sortie de fin d'année en attendant le document de présentation.

4-Préparation de la galette des Rois

Il est souhaité que des équipes distinctes gèrent les différentes manifestations. Paulette Bureau-Hauck se propose pour la galette des Rois, elle sera épaulée par Danièle, Dany, Martine et Gérard. Les galettes seront comme par le passé commandées aux deux boulangeries de Riantec.

Le nombre de participants est estimé à 120 personnes.

Il faudra des bras pour installer la salle le Dimanche à 10H, et à 15H pour préparer les galettes et finaliser la présentation. Une décoration florale des tables sera réalisée avec l'aide d'isabelle et Martine.

L'ouverture des portes se fera à 16H. La galette se terminant en général vers 18H30 des volontaires seront les bienvenus pour nettoyer et ranger la salle.

Suite à ce rangement un repas des bénévoles clôturera cette journée, chacun apportant quelque chose à partager, sans oublier son assiette et ses couverts.

Au cours de cette galette une tombola sera proposée au tarif de 1€ le billet ou 2€ les 3billets.

Les lots proposés seront :

Un repas pour deux personnes dans un restaurant à définir

Une aquarelle de Jean-Claude Guiton « Le bois d'amour de Locmariaquer »

Une aquarelle de Françoise Vautrin

Une aquarelle de Martine Corvec

Une gravure numérotée de Patrick Lebeau

Une gravure numérotée de Jacques Gaillanne

Une composition florale offerte par Claire Schapman

Trois photos d'art offerte par la section Photo

Une réalisation sur Porcelaine offerte par la section Porcelaine

Les œuvres seront encadrées par la section Encadrement.

Les dépenses de matériel pour finaliser ces lots seront pris en compte par l'association sur présentation des factures.

Isabelle se charge de récupérer les clés de la salle Queffelec le vendredi.

Les verres seront loués comme l'an dernier par Gérard qui se chargera de rendre les clés le lundi matin.

L'animation de cette galette sera faite par la section accordéon loisirs et comme la section Danse n'existe plus quelques danses bretonnes seront proposées avec l'aide de Danièle Poret si elle est d'accord.

Annie Gimeno se propose de voir avec un groupe de danse Orientale s'il peuvent venir faire une petite animation gratuitement.

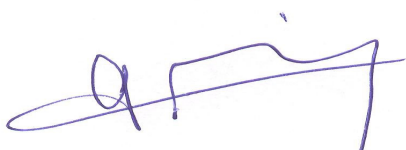
5-Questions diverses

Pour arranger le moniteur de gym, la section Gym demande s'il est possible de décaler les horaires du Mardi d'un quart d'heure en commençant à 9H45 et en terminant à 11H45 ce qui fait qu'il n'y aurait plus de coupure entre les deux cours.... Il n'y a aucun problème à priori si les adhérents sont d'accord et si la salle est disponible.

La séance est close à 11H45

• **Prochain C A le dimanche 11 Mars 2018 à 10 heures**

Le Président,



Gérard BORIE

La secrétaire



Isabelle LE MAGUET